

EFA 162/16 LLL-Transversalis

Matérial didactique



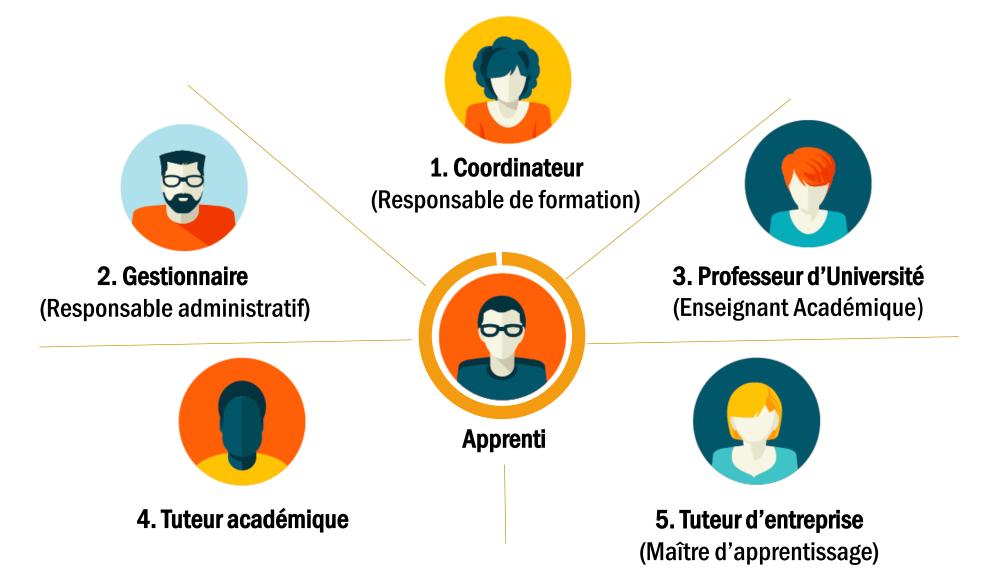




Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Profils intervenant dans la Formation en Alternance

Comme résultat des travaux réalisés dans le cadre du projet LLL-Transversallis, ils se sont définis 5 profils professionnels qui interviennent dans la Formation en Alternance Supérieure:



Profile 1 Coordinateur [C] (Responsable de formation)

Il est le responsable du développement du dispositif de formation en alternance. Pour ce faire, il analyse les contraintes internes de l'institution éducative, ainsi que les contraintes externes de l'environnement socio-économique et des parties prenantes. À partir de cette analyse, il formule les stratégies au travers de la mission, des valeurs, du profil des apprentis à former, des facteurs de différenciation potentiels..., pour saisir au mieux les opportunités et obtenir des résultats pertinents pour toutes les parties intéressées.

Il conçoit la maquette de formation. Il dirige la mise en œuvre du dispositif de formation, en assurant un management efficace des des ressources personnes, partenariats-clefs, notamment au travers de la coordination des enseignements. Le responsable de formation assure en outre l'évaluation des cursus et la communication des résultats. Il rend compte régulièrement aux parties prenantes, centre de formation et entreprises, des actions menées et de leurs résultats. Il les associe également à la d'une démarche mise œuvre d'amélioration continue du dispositif de formation.



Profile 2 Gestionnaire [G] (Responsable administratif)

Il agit comme le responsable de la gestion opérationnelle du dispositif de formation en alternance. A ce titre, il fournit du soutien administratif aux différents acteurs. Il supervise l'adéquation des contrats d'apprentissage passés avec les entreprises. Il est garant du bon déroulement du planning, y compris pour les activités d'intégration professionnelle.

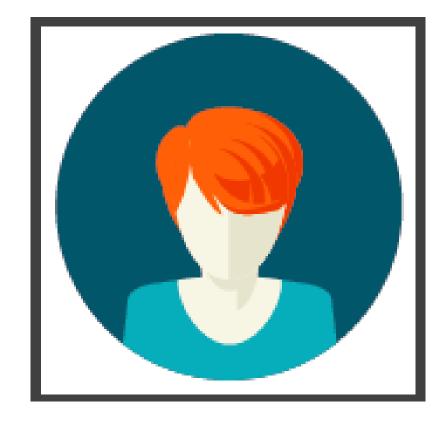
En charge de la gestion du système d'information, il réalise des fonctions de liaison et de coordination entre le centre de formation et les entreprises. Il gère les incidents, les plaintes ou les non-conformités. Le responsable administratif garantit le suivi administratif. Il réalise des analyses périodiques des résultats de l'exercice de l'activité et il recueille le feedback de tous les acteurs impliqués.



Profile 3 Professeur d'Université [PU] (Enseignant académique)

L'enseignant de l'institution éducative dans l'enseignement supérieur, intervenant dans un programme de formation en alternance, doit veiller à la congruité des savoirs et des concepts enseignés dans la discipline avec l'expérience professionnelle pratique des apprentis pour permettre un apprentissage interactif par l'alternance.

L'enseignant doit donc connaître la réalité du travail des apprentis et faire en sorte que son expérience soit reconnue en cours. Pédagogiquement, il doit être capable de déployer des méthodologies actives, pratiques et participatives, établissant ainsi un système d'évaluation compétencielle qui mobilise l'interaction entre les deux processus d'apprentissage, académique et professionnel.



Professionnel de l'institution académique, en charge du suivi de l'apprenti, le tuteur veille à la congruité des deux contextes de formation, en centre de formation et en entreprise, pour assurer individuellement une cohérence, une continuité et une complémentarité des apprentissages. L'enjeu est de permettre à l'apprenti d'intégrer des savoirs conceptuels et de les confronter avec la réalité du terrain professionnel. Le tuteur académique peut, à cet égard, créer et dynamiser des espaces de communication entre les apprentis pour qu'ils puissent partager leurs expériences et pour favoriser des processus d'apprentissage par socialisation entre pairs.

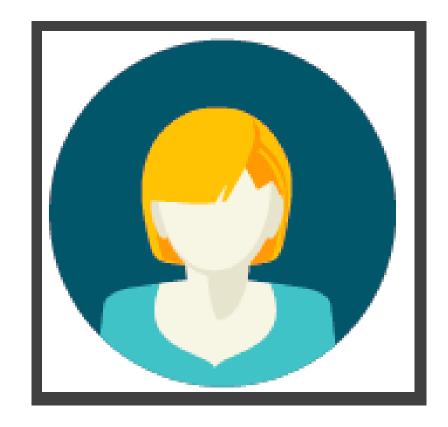
Le tuteur académique maintient un contact continu avec les apprentis et les tuteurs d'entreprise afin de mesurer l'adéquation des enseignements conceptuels et des parcours individuels de formation avec les situations professionnelles rencontrées. Il apporte le point de vue de l'institution académique, in situ, dans les situations professionnelles des apprentis, lors des moments décisifs ou pour répondre à des demandes, des inquiétudes, des incidents ou des situations de conflit. Le tuteur est co-responsable, avec le tuteur d'entreprise, de l'évaluation des résultats attendus de l'apprenti.



Profile 5 Tuteur d'entreprise [TE]

Professionnel d'une filière/métier spécifique, le tuteur d'entreprise prend la responsabilité de former un apprenti dans un contexte professionnel réel. Pour accompagner, in situ, la construction des compétences professionnelles de l'apprenti en relation avec le diplôme visé, le tuteur d'entreprise doit connaître les objectifs du cursus de formation. Il doit comprendre les contraintes liées au dispositif de formation pour l'apprenti. Il se coordonne avec le tuteur académique pour concevoir les activités formatrices dans l'entreprise.

Il est co-responsable de l'intégration des savoirs conceptuels et de l'action en milieu professionnel. Il doit agir comme un modèle professionnel et donc il doit être en mesure d'élaborer des stratégies de communication, d'accompagnement et de motivation vers l'apprenti. Enfin, le tuteur d'entreprise est responsable, en collaboration avec le tuteur académique, de l'évaluation de l'apprenti.



Les compétences

Les différents profils intervenant dans le projet de formation en alternance doivent développer 5 compétences spécifiques et 3 compétences transversales

Competénces spécifiques Chaque profil devra développer 5 compétencies

spécifies de sa fonction









Competénces transversales

Il existe jusqu'à 22 compétences transversales pour tous les profils. 3 sont des compétences-clefs, pour tous les profils intervenant dans la formation en alternance.

Profile 1 Coordinateur (Responsable de formation)



1. Conception et déploiement du dispositif de la formation en alternance dans l'enseignement supérieur.

- Formuler un modèle de formation en alternance, en prenant compte la gestion de la qualité (EFQM, ISO 9001, ...).
- Concevoir le dispositif de formation en alternance dans l'enseignement supérieur sur la base des spécificités du territoire (besoins, ressources).
- Mettre en œuvre la formation en alternance dans l'enseignement supérieur tant sur le plan du recrutement des apprentis et des entreprises, que sur le plan de l'animation de l'équipe pédagogique et des relations avec les parties prenantes.
- Développer une démarche d'amélioration continue pour garantir le développement et la pérennité de la formation.

2. Prévision des tendances éducatives et son applicabilité.

- Identifier les tendances éducatives qui intéresse le modèle de formation en alternance dans l'enseignement supérieur (SMART LEARNING).
- Définir le positionnement du dispositif de formation en alternance dans l'enseignement supérieur au regard de ces tendances.
- Choisir des axes d'amélioration du dispositif de formation en alternance selon d'autres expériences adaptables dans le domaine.

Profile 1 Coordinateur (Responsable de formation) [C]



3. Création et maintien d'alliances-clefs.

- Organiser des "Commissions Mixtes" entre représentants de l'institution de formation et représentants des entreprises.
- Organiser des ateliers d'orientation et de conseil avec les parties prenantes.
- Développer une vision globale de l'éducation, du travail et de la société.

4. Management des personnes et des ressources.

- Manager les personnes et les équipes
- Gérer les ressources économiques et financières.
- Établir la répartition des budgets liés à la formation en alternance dans l'enseignement supérieur.
- Attribuer et coordonner les rôles en favorisant les interactions positives entre les acteurs impliqués dans la formation en alternance dans l'enseignement supérieur.
- Suivre les interactions entre les acteurs impliqués.
- Détecter les besoins de formation des acteurs impliqués.
- Établir un plan de formation pour chacun des acteurs impliqués.

Profile 1 Coordinateur (Responsable de formation) [C]



5. Évaluation du programme, des procédures et des résultats du dispositif en alternance.

- Mesurer les résultats-clefs et évaluer leur impact auprès des parties prenantes (centre de formation, entreprises, institutions...)
- Définir un système de gestion de la qualité pour le dispositif de formation en alternance dans l'enseignement supérieur.
- Faire un suivi des résultats d'apprentissage à l'aide d'indicateurs, de tableaux de bord et d'outils de gestion.
- Évaluer le degré d'efficacité des programmes de formation entre les deux environnements (centre de formationentreprise).

Profile 2 Gestionnaire (Responsable administratif) [G]



1. Connaissance du diplôme en relation avec son secteur professionnel.

- Comprendre les objectifs et les compétences académiques et professionnelles associées au programme de formation.
- Connaître les métiers et les profils de postes associés au secteur professionnel du diplôme.

2. Coordination administrative de la formation en alternance dans l'enseignement supérieur.

- Intégrer les procédures administratives et réglementaires spécifiques du dispositif de formation en alternance dans l'enseignement supérieur.
- Manager une équipe de techniciens pour assurer la conformité légale des contrats de travail des apprentis et pour garantir la maîtrise et le respect des procédures administratifs et réglementaires.
- Établir des partenariats par des conventions avec des entreprises des secteurs associés au diplôme.

3. Intégration et exploitation des opportunités du dispositif.

- Identifier et communiquer les opportunités offertes par le dispositif de formation en alternance dans l'enseignement supérieur auprès des différentes parties prenantes.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication en direction des entreprises et des institutions.
- Créer des espaces et des canaux de communication avec les entreprises pour rendre visibles les potentialités du dispositif.

Profile 2 Gestionnaire (Responsable administratif) [G]



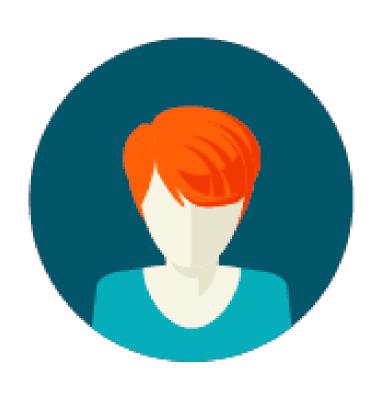
4. Assistance aux parties prenantes permettant une gestion agile.

- Comprendre les contextes organisationnels des entreprises et du marché de travail.
- Communiquer les procédures administratifs, organisationnels et pédagogiques aux parties prenantes.
- Accueillir et accompagner les entreprises souhaitant devenir des partenaires

5. Impulsion de la qualité et des processus d'amélioration continue.

- Concevoir et mettre en œuvre des procédures d'évaluation de la qualité.
- Identifier les entreprises partenaires potentiels pour contribuer à l'amélioration continue de la formation en alternance dans l'enseignement supérieur.
- Communiquer les résultats des politiques de qualité et d'amélioration continue auprès des intervenants et des parties prenantes.
- Intégrer ces résultats dans la gestion des intervenants et des entreprises partenaires.

Profile 3 Professeur d'Université (Enseignant académique) [PU]



1. Connaissance du diplôme en relation avec sa discipline et de la réalité des secteurs professionnels concernés.

- Connaître les savoirs et les compétences à développer lors de la formation de l'apprenti en relation à sa matière disciplinaire et la réalité de l'activité des entreprises.
- Vérifier la transférabilité de la formation dans des situations réelles en environnement de travail.

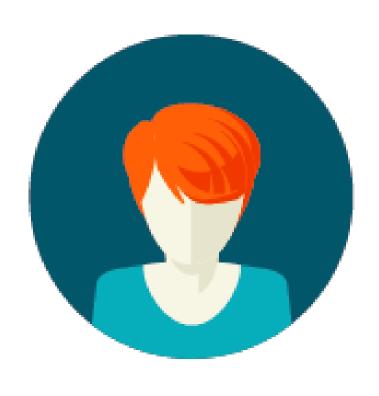
2. Compétence didactique pour générer de l'apprentissage significatif.

- Développer différentes approches méthodologiques (travail par projets, ABP,...) en relation à la culture d'entreprise et aux tendances socioprofessionnelles.
- Planifier et développer des activités d'apprentissage qui promeuvent des expériences professionnelles concrètes.
- Adapter les méthodologies et les ressources à la réalité professionnelle des entreprises du territoire.
- Stimuler l'employabilité des apprentis par le développement des compétences selon l'évolution du métier.

3. Exploitation des opportunités de la dualité des contextes d'apprentissage

- Comprendre la logique de la dualité interactive des contextes de formation en alternance (centre de formation entreprise).
- Intégrer dans la conception de la discipline, les besoins du monde professionnel.
- Prévoir et inciter les apprentis à s'approprier les tendances et les changements dans le domaine disciplinaire et à anticiper l'évolution prévisible du métier (légale, technologique, économique ou sociale).

Profile 3 Professeur d'Université (Enseignant académique) [PU]



4. Intégration en cours des expériences des apprentis en entreprise.

- Intégrer et valoriser en salle de cours, l'expérience des apprentis dans les entreprises.
- Promouvoir une analyse critique et réflexive de la pratique professionnelle, orientée vers la mesure et la transformation.
- Créer des espaces d'intégration entre les expériences des apprentis et les contenus de la discipline.
- Comprendre et respecter la culture d'entreprise des secteurs professionnels associés au diplôme.

5. Conception et mise en œuvre de l'évaluation des apprentis, adaptée aux logiques de la formation en alternance dans l'enseignement supérieur.

- Évaluer l'apprenti en prenant en compte la dualité des contextes d'apprentissage en alternance (centre de formation entreprise)
- Concevoir et développer l'évaluation tout en intégrant la perspective des différentes parties prenantes.
- Identifier les connaissances et les expériences déjà acquises des apprentis.
- Envisager différents niveaux d'évaluation: satisfaction, compétences, transfert et impact.
- Concevoir des procédures d'évaluation où des activités reliées à la matière enseignée doivent être développées dans le milieu de travail
- Utiliser des outils d'évaluation spécifiques tels que des grilles, des outils d'observation,...

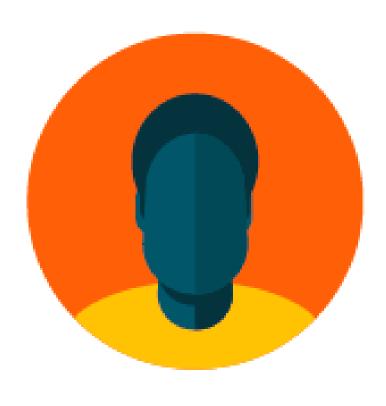


1. Connaissance du diplôme et des secteurs professionnels concernés.

- Connaître les objectifs et les compétences académiques et professionnelles visées par le programme de formation.
- Connaître les débouchés professionnels du diplôme.
- Connaître le programme les activités de la formation, la description des cours, les guides méthodologiques et les projets de formation des apprentis.
- S'accorder, avec le tuteur d'entreprise, sur le déroulement du programme de formation et l'utilisation des guides d'activités dans l'entreprise.

2. Compréhension de la culture d'entreprise des secteurs professionnels associés au diplôme.

- Connaître les profils professionnels des interlocuteurs des entreprises partenaires.
- Se renseigner constamment sur les rôles et les fonctions des postes.
- Identifier les changements en cours qui affectent le secteur d'activité et les entreprises.
- Mesurer l'impact des processus de transformation technologique et numérique sur l'organisation des entreprises et sur les processus d'apprentissage in situ.

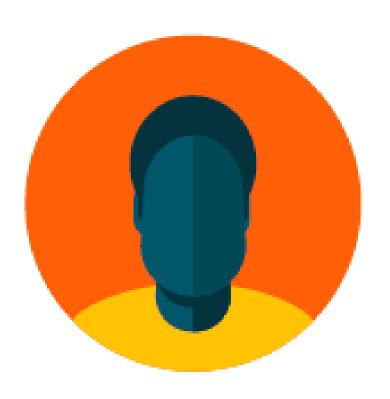


3. Exploitation de la dualité interactive des contextes d'apprentissage

- Veiller à la congruité entre les deux contextes de formation (centre de formation -entreprise)
- Accompagner les apprentis dans l'intégration du savoir conceptuel et de ses pratiques professionnelles dans les entreprises partenaires.
- Valoriser pour les apprentis, la cohérence, la continuité et la complémentarité des apprentissages dans les deux contextes et faire en sorte qu'ils réalisent un apprentissage inter-contextuel.
- Identifier des projets et des opportunités d'apprentissage en entreprise.
- Concevoir et développer des projets interdisciplinaires et encourager la collaboration entre les apprentis.
- Créer et dynamiser des espaces de communication et d'échange d'expériences entre les apprentis.

4. Tutorat, accompagnement et orientation personnalisée.

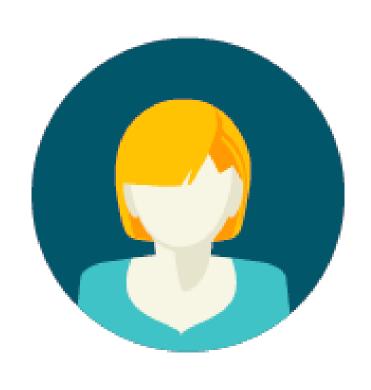
- Organiser des sessions de tutorat pour définir les objectifs de l'apprentissage en alternance et pour formaliser les tâches d'accompagnement.
- Accompagner les apprentis afin d'effectuer un suivi de la qualité de leur formation professionnelle.
- Écouter, accompagner dans l'analyse et la formulation des solutions, voire apporter, les apprentis pour toute difficulté inhérente à leur double statut d'étudiant/élève dans l'enseignement supérieur et d'apprenti en l'entreprise.



5. Conception et mise en œuvre des procédures d'évaluation.

- Évaluer l'apprenti en prenant en compte la dualité des contextes d'apprentissage en alternance (centre de formation en alternance—entreprise).
- Concevoir et développer l'évaluation tout en intégrant la perspective des différentes parties prenantes.
- Identifier les connaissances et les expériences déjà acquises des apprentis.
- Envisager différents niveaux d'évaluation: satisfaction, compétences, transfert et impact.
- Évaluer les procédures d'apprentissage au travers le suivi de la pratique professionnelle de l'apprenti.
- Utiliser des outils d'évaluation spécifiques tels que des grilles, outils d'observation, indicateurs,...).
- Adapter les procédures d'évaluation à la diversité des apprentis.

Profile 5 Tuteur d'entreprise [TE]



1. Connaissances du diplôme et du métier

- Connaître les objectifs et les compétences académiques et professionnelles visées par le programme de formation.
- S'accorder, avec le tuteur d'entreprise, sur le déroulement du programme de formation et et sur la mise en oeuvre des missions des apprentis dans l'entreprise.

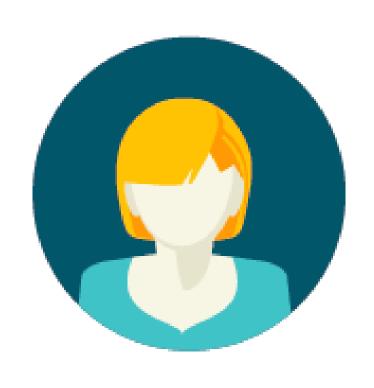
2. Connaissances sur le métier et son évolution professionnelle.

- Connaître l'évolution du métier et les tendances émergentes dans l'activité (cours, séminaires, formation interne en entreprise).
- Intégrer les nouvelles technologies et des ressources méthodologiques dans l'exercice de son rôle de tuteur professionnel.

3. Intégration de son rôle dans la formation en alternance universitaire.

- Participer à l'animation pédagogique du dispositif de formation en alternance.
- Transmettre à l'apprenti, la vision, les missions et les valeurs de l'entreprise tout au long de son cursus d'apprentissage in situ.
- Identifier les points forts et les points d'amélioration de l'apprenti en tant que tuteur de sa pratique professionnelle.

Profile 5 Tuteur d'entreprise [TE]



4. Mentorat et accompagnement.

- Assurer l'accueil et l'intégration de l'apprenti dans l'entreprise.
- L'accompagner et le motiver pour son apprentissage.
- Promouvoir son autonomie et sa confiance en soi.
- Identifier et partager des objectifs réguliers pour et avec l'apprenti.
- Conseiller l'apprenti pour son projet professionnel.

5. Conception et mise en œuvre des processus d'évaluation adaptés.

- Identifier le savoir et les expériences préalables de l'apprenti.
- Adapter les procédures d'évaluation à la diversité des profils des apprentis.
- Suivre et orienter l'activité professionnelle de l'apprenti dans l'entreprise : exploiter un retour régulier sur la réalisation de ses missions professionnelles.
- Évaluer l'apprentissage de l'apprenti dans l'entreprise.
- Utiliser les outils spécifiques d'évaluation (rubriques, outils d'observation, indicateurs,...).